

Les termes de références relatifs au poste

Classification :

A. Principales attributions :

Assurer la conduite des relations de l'association dans le cadre des activités sociales.

B. Lignes directrices et spécialisations :

- **Chargé/chargée** : Président de l'association
- **Superviseur/Superviseuse** : Coordinateur de Programme
- **Relations opérationnelles** : (à préciser à l'association).

C. Description des tâches :

- Assurer la conduite des relations de l'association pour le traitement des demandes de l'association et de manière autonome dans le cadre des activités sociales ;
- Assurer les démarches administratives auprès des fournisseurs pour tout achat consommables administratifs ;
- Veiller à la sécurité des relations, du personnel et de ses matériel (sécurité) ;
- Veiller à l'entretien et la conservation du matériel mis à sa disposition pour le traitement des activités de l'association ;
- Recueillir les avis de tout personnel pour tout les déplacements effectués (avant de partir, les permis, tout l'attache, permis de transport, autorisation de circulation) ;
- Signaler aux responsables de l'association toute anomalie constatée sur les relations mis à sa disposition ;